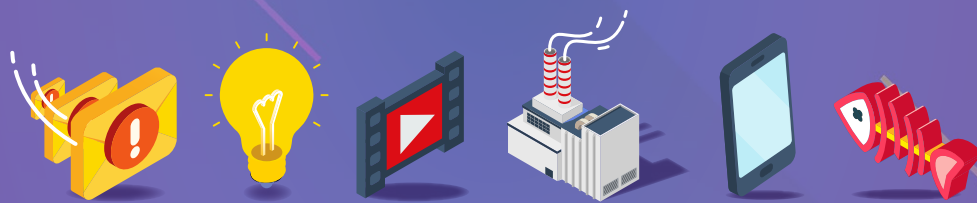


LA SEMAINE  
NUMÉRIQUE

# VERS UN CLIC PLUS ÉCOLOGIQUE

Comment réduire son empreinte  
environnementale avec son ordinateur,  
son smartphone, sa télé ?



10 experts livrent des conseils pratiques  
et des pistes pour le futur



**Geoffrey VAN HUMBECK,**  
**A SMART WORLD**

On estime que 80 % des émissions de CO<sub>2</sub> de vente des smartphones sont liées à leur production. Si on achète un appareil récent et reconditionné, on économise donc déjà 80 % de CO<sub>2</sub>. Si en plus on l'achète et on le vend en circuit court, cela diminue encore son empreinte écologique. Un smartphone neuf parcourt l'équivalent de 4 fois le tour du monde avant d'arriver chez le consommateur...





**André BLAVIER,**  
**AGENCE DU NUMÉRIQUE**

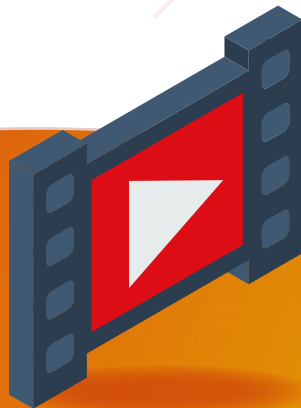
Il suffit de regarder quelles sociétés ont bien résisté à la débâcle boursière du mois de mars, pour constater que les actions d'*Amazon*, *Netflix* et quelques autres se portent bien. On consomme tous sur ces plateformes. On ne réfléchit pas encore assez aux conséquences de nos achats. C'est mon cas : j'ai un abonnement sur une plateforme de streaming musical. Mes playlists favorites ont été téléchargées une fois pour toutes par wifi, cela évite de les télécharger continuellement lorsque je suis en voiture.





**Olivier VERGEYNST,**  
**GREEN IT BELGIUM**

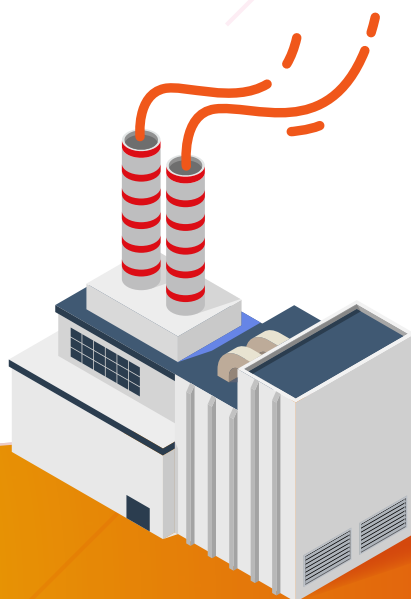
Le problème, c'est que l'impact environnemental de nos actions n'est pas chiffré, il n'y a pas de coût financier. Dès le moment où on va commencer à taxer ceux qui polluent ou favoriser fiscalement ceux qui font des efforts, *YouTube*, *Netflix* et autre vont aller vers des formules moins chères avec de la basse définition et des formules premium avec des très hautes définitions. Il y a moyen aussi d'utiliser la gamification : certaines banques avertissent leurs clients de l'impact carbone des produits ou services qu'ils achètent et on peut mettre une limite à cet impact carbone. Donc si on peut le faire dans une banque, on peut le faire sur *Spotify*, *YouTube*, et compagnie.





**Patrick DEVIS,**  
**CIO BELFIUS**

Notre application mobile Belfius a un grand succès et est reconnue au niveau international comme étant de grande qualité. Un million et demi de personnes se connectent en moyenne 35 fois par mois. C'est très sympathique pour nous, mais la question qu'on se pose : est-il nécessaire d'avoir 35 contacts par mois avec sa banque, tout comme on peut se demander s'il est nécessaire de poster la photo de la pizza qu'on vient de manger. Alors nous avons installé un « widget », une sorte de raccourci sur l'écran des smartphones qui permet de consulter le solde de son compte en ligne sans devoir reconnecter intégralement l'app à toutes les infos du serveur. Cela réduit de 90 % les données échangées.

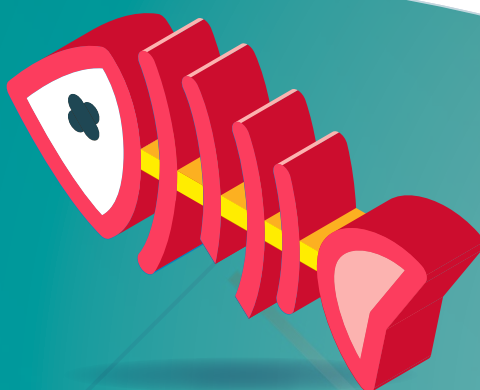




**Jean Olivier COLLINET,**  
**JOBYOURSELF**

Je me suis rendu compte qu'en laissant plus de 30 000 mails en archive dans ma boîte, je pollue plus qu'en venant en voiture au travail en faisant mes 13 kilomètres par jour. Dans mon entreprise, on est près de 50, et je me suis dit qu'on pourrait faire notre petit pas contre la pollution digitale. J'ai demandé à mes collaborateurs combien de mails ils avaient en archives, j'ai fait une addition, et je suis arrivé au résultat qu'on doit dépasser le million de mails stockés. Un mail émet 19 grammes de CO2 à l'envoi. Mon conseil : supprimez vos vieux mails, n'envoyez pas de mail avec 20 personnes en copie si ce n'est pas nécessaire, désabonnez-vous des newsletters que vous n'ouvrez jamais...

Toujours dans le cadre du travail, ne gardez pas en permanence 10 onglets ouverts sur votre navigateur, c'est peut-être rassurant mais cela consomme des données et de l'énergie sans discontinuer même quand vous ne regardez pas.





**Anthony BARBARICH,**  
**STUDIO COLIBRI**

Au lieu de faire une recherche *Google* systématiquement pour aller sur un site que vous consultez régulièrement, tapez directement l'adresse du site dans votre navigateur, cela fait des requêtes en moins. Supprimez vos emails de vos archives, cela fait tourner des data centers, donc des machines. À la limite, quand je vois sur certains emails la mention « n'imprimez pas ce mail, respectez l'environnement », je me demande si l'impression du mail sur papier puis sa suppression du serveur ne serait pas plus bénéfique pour l'environnement ! Quand vous regardez *Netflix* ou autre, ne pas choisir systématiquement le visionnage en haute définition. Ne pas non plus laisser tourner les vidéos suggérées sur *Facebook* ou *YouTube* après avoir regardé celle qui vous intéressait.





**Adrien JAHIER,**  
**IHECS**

Cela passe forcément par des éco-gestes quotidiens. Un de ces gestes de bon sens, c'est de conserver ses appareils le plus longtemps possible. La fabrication d'un ordinateur demande 200 kilos de combustible fossile, 22 kg de produits chimiques et 1,5 tonne d'eau. Au lieu d'acheter un nouvel appareil dès qu'un discours publicitaire promet monts et merveilles, il vaut mieux garder son appareil. S'il est irréparable, il vaut mieux utiliser un appareil d'occasion, reconditionné. En 1985, la durée de vie d'un ordinateur était de 11 ans. Elle est actuellement de moins de 4 ans.

Autre geste de bon sens : le visionnage de vidéo. Regarder une vidéo en haute définition en 4G pendant 10 minutes est l'équivalent à l'allumage d'un four de 2 000 watts pendant 5 minutes. Le conseil à mettre en pratique de suite, c'est d'inviter les internautes à visionner les vidéos avec la définition la plus basse possible. Diminuer la qualité de l'image permet de diminuer jusqu'à 10 fois le volume de données transférées.







**David BOL,**  
**UCLouvain**

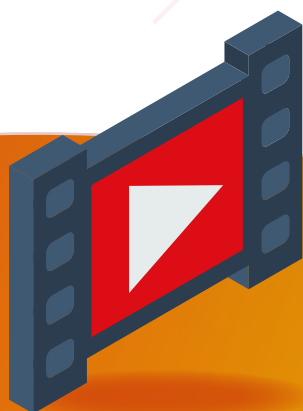
Il y a deux impacts principaux chez les consommateurs. Le premier est lié au remplacement des technologies numériques, on a évidemment le smartphone qui est emblématique mais on peut penser à la multiplication et l'agrandissement de la taille des écrans dans les maisons. La production de ces dispositifs est une grosse partie de leur pollution, de par l'extraction des minéraux et la consommation énergétique nécessaire à la fabrication de machines très miniaturisées. La première mesure c'est de choisir les objets connectés dont on a vraiment besoin et de les garder le plus longtemps possible. Ensuite, le deuxième impact vient du transfert de données vers le cloud, principalement par la 4G. Le deuxième conseil, c'est de limiter son utilisation de la bande passante, en limitant la résolution de la vidéo des vidéo-conférences ou des films qu'on regarde. Cela n'a pas de sens non plus plus de transférer 200 Gb de photos dans le cloud alors que seules un dixième ont du sens pour nous. Il faudrait que les opérateurs soient obligés de donner les mesures précises de la consommation digitale aux citoyens pour faire prendre conscience à ces derniers des conséquences de ses actes. Pour cela, il faut une législation qui force les opérateurs car ils ne le feront pas spontanément.





**Hugues FERREBŒUF,**  
**THE SHIFT PROJECT**

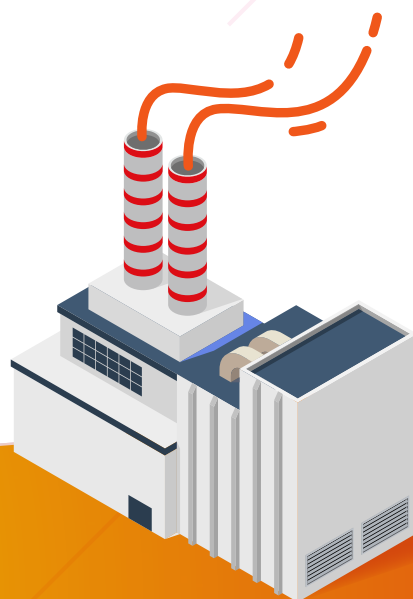
Aujourd'hui avec votre smartphone vous pouvez vouloir aller sur un site web chercher une information précise mais si ce site lance des vidéos automatiquement sans que vous n'ayez rien demandé, vous allez consommer un volume de données bien supérieur à ce que vous auriez consommé si la vidéo n'était pas là. Dans cette situation, qui est responsable ? L'utilisateur qui cherche une information ou est-ce le propriétaire du site qui impose le visionnage d'une vidéo en autoplay ? Les usages ne pourront devenir plus sobres que s'il y a des consommateurs conscients des conséquences environnementales de leurs usages numériques et des fournisseurs qui proposent des contenus plus sobres.





**Aurélien DERAGNE et Yvain MOUNEU,  
LA FRESQUE DU NUMÉRIQUE**

Il y a tellement de gestes simples à mettre en œuvre. En voici deux faciles à enclencher. Le premier a lieu au télétravail : lors des vidéo-conférences, les participants peuvent couper les caméras après le premier tour de table, il n'est pas nécessaire de se voir en continu pendant deux heures de réunion. Un autre, c'est la protection des smartphones, qui comportent 60 matières premières dont des minerais précieux et pour la plupart non recyclables : beaucoup de consommateurs ne mettent pas de protection sur le verre et parfois pas de coque autour de l'appareil ; évidemment ils courent le risque de devoir remplacer le verre voire tout l'appareil en cas de choc.



**Vous pouvez revoir leurs interviews sur Vimeo**



<https://vimeo.com/channels/lasemainenumerique>

**[www.lasemainenumerique.be](http://www.lasemainenumerique.be)**